

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

RELATION DU VOYAGE DE MGR. DE PRILLY EN ALGÉRIE.

Un des dignes représentants de l'épiscopat français qui ont voulu accompagner, de la terre de France à la rive africaine, les vénérables reliques du grand saint Augustin, rendues à leur chère Hippone, Mgr de Prilly, évêque de Châlons, a adressé d'Alger, au clergé de son diocèse, une touchante relation de son pieux pèlerinage. Nous regrettons que les bornes qui nous sont imposées ne nous permettent pas de reproduire intégralement ce récit si intéressant. Nous en donnons au moins à nos lecteurs la partie où est racontée, avec une expression de sentiments qu'ils partageront, l'arrivée à Bone et la translation à Hippone du gage qui imprime à la conquête de l'Algérie le sceau indélébile de son caractère religieux et civilisateur :

« Le vent n'ayant pas cessé d'être favorable, nous pûmes arriver après trois jours de traversée en Afrique, et nous trouver en vue de Bone, dont nous découvriions, dès le matin, les rochers, les côtes arides, les fortins et les minarets, la rade enfoncée dans les terres.

« Ici la scène change, s'anime de plus en plus, et prend un plus grand caractère. Jusqu' alors tout s'était passé entre nous ; maintenant c'est une immense population d'Arabes, de Maures, d'Européens, de gens de tous pays, qui vont se mêler à nous, et qui nous attendent au bord de la mer avec impatience. Pour les joindre, nous nous dirigeons vers le port, après avoir décrit vers la baie un long circuit, formant avec nos chaloupes et canots une longue file qui s'avancait gravement en ordre de procession. Rien n'était plus beau et plus solennel ; le bruit des rames seulement interrompait nos cantiques et le chant des psaumes. Les évêques, réunis dans la dernière chaloupe et revêtus de leurs ornements, fermaient la marche. Enfin, nous lions à bord, et nous foulons, armés des reliques de saint Augustin, la terre d'Afrique, pour la conquérir à notre manière et y implanter de nouveau cette foi chrétienne qui y fleurissait autrefois, qui y a opéré tant de merveilles. On y verra se renouveler ces prodiges, nous l'espérons, de la grâce de Dieu, par l'intercession d'un grand saint.

« Je n'ai pas besoin de dire que nous fûmes accueillis avec le plus tendre et le plus religieux empressement par tous les Français et par les autorités civiles et militaires, qui s'étaient rassemblées pour rendre leur premier hommage au saint évêque d'Hippone, que nous rapportions dans son ancienne cité. Ah ! que ses os ont dû tressaillir à la vue de ces montagnes, de ces plaines, de ce beau pays encore tout plein de sa gloire ! Un magnifique autel avait été érigé au milieu de la grande place de Bone ; on l'avait décoré d'étoffes, de vases, de tapis, de feuillages, de fleurs ; car nous trouvions là, au mois de novembre, toutes les richesses du printemps. Tous les habitants de la ville assistaient à cette cérémonie. On avait choisi ce lieu, parce que l'église n'est qu'une mosquée obscure et petite, concédée pour le culte divin, qui ne pouvait suffire à toute la population. Le soleil y était ardent, nos cœurs ne l'étaient pas moins ; car qui pouvait rester froid et indifférent à la vue d'un tel spectacle ! Ah ! qu'il était consolant de voir le divin sacrifice de l'autel offert devant nous et dans un pays où la religion était bannie depuis si longtemps, et qui n'en avait plus conservé de traces !

« Et quelle admirable journée que celle où les précieuses reliques furent portées solennellement à Hippone, qui n'est éloigné de Bone que d'une demi lieue seulement ! La plaine, les collines, les montagnes retentissaient de nos chants. Le coup-d'œil était enchanteur, on se croyait transporté au ciel. Hippone, à dire vrai, n'a presque rien conservé de son ancienne splendeur ; mais cette fois elle semblait revivre au moins par l'affluence de ses habitants, et, en quelque sorte, se relever de ses ruines. Les reliques, précédées d'un clergé nombreux et de diverses congrégations, étaient portées par des piétons revêtus des plus riches ornements, et qui se relevaient tour à tour. A mesure qu'elles avançaient sur la terre habitée autrefois par saint Augustin, elles étaient saluées par de nouveaux cantiques, par des chants d'allégresse, et recevaient de nouveaux honneurs. On les encensait continuellement ; elles étaient parées des plus belles fleurs. A leur suite venaient les autorités du pays et de brillants états-majors ; les troupes, dans la plus belle tenue, formaient la haie, faisant observer l'ordre le plus parfait. On y voyait même un grand nombre d'Arabes venus de la plaine et du désert. Les riants coteaux qui environnent le monument nouvellement érigé étaient couverts de spectateurs ; partout régnait la joie et la plus douce et la plus vive. Des groupes même s'étaient formés jusque sur les arbres ; et, à travers les branches d'oliviers, de lauriers roses, apparaissaient de riches turbans et des bonnets grecs, de

beaux et joyeux enfants venus en troupes, et que la curiosité avait attirés à cet admirable spectacle, si nouveau pour eux. De toutes parts s'élevait un murmure flatteur où se mêlaient les prières, les chants de l'Eglise et de doux concerts. Enfin, on était ému, transporté, à la vue de cette pompe auguste, de ce tableau si varié et si gracieux, où tout respirait la piété et remplissait tous les cœurs.

« Ce fut Mgr. l'archevêque de Bordeaux qui célébra la sainte messe, à laquelle assistaient six évêques en chapes et en mitres. Il prononça ensuite un discours plein de chaleur et d'à-propos, qui fut écouté avec une religieuse attention. Mgr. Dufètre, évêque nommé de Nevers, y ajouta de saintes paroles, et déclara l'intention où il était d'ajouter désormais à son nom *Dominique* celui d'*Augustin*.

« En somme, toute l'éloquence humaine ne saurait peindre tout ce que ces différentes scènes ont eu de sublime et d'attendrissant. Il faudrait, pour en bien parler, en avoir été témoin, avoir respiré l'air d'Hippone, avoir été échauffé, si je puis le dire, par son beau soleil. C'était de la joie, de l'admiration, un enthousiasme tout français et tout chrétien ; on aimait à se communiquer ses pensées et ses sentiments ; tout était plein du souvenir de la gloire du nom d'Augustin. Ah ! c'est lui, je n'en doute point, qui nous a valu les consolations que nous avons goûtées dans cet heureux jour, et que personne de nous ne regrettera d'être venu chercher si loin.

« Mais, parce que les corps avaient besoin aussi d'un peu de réfection, une très-belle collation, ou plutôt un excellent repas nous fut offert par M. le général Randon, si distingué par l'élevation et la noblesse de ses sentiments. Tout avait été disposé dans les ruines mêmes d'un vaste édifice qui servait jadis à des usages publics, et qui touchait, dit-on, à la demeure de saint Augustin. Quoi qu'il en soit, elles sont vénérables par leur antiquité et imposantes par leur masse. Ces voûtes hardies qui subsistent depuis tant de siècles, et si longtemps condamnées au silence, retentissaient alors des mâles accents d'une musique guerrière. Les hyènes et autres animaux farouches qui y viennent souvent chercher leur retraite nous avaient fait place, et rien n'avait apparu qui pût troubler notre fête. Une de ces hyènes avait été vue dès le matin dans cette contrée. Seulement, de superbes ruines qui bravent depuis 1400 ans l'injure du temps, et qui sont sans doute destinées à voir encore s'écouler de longues années, à moins qu'Hippone, grâce à la religion et à la France, ne se relève de son abaissement. Dieu seul peut faire ce miracle, qui serait un triomphe pour la religion.

« Au même jour où nous rapportions dans ces lieux les reliques de saint Augustin, M. Gaume envoyait de Paris (quelle heureuse pensée !) la collection des œuvres du saint docteur qu'il a imprimées ; elle est destinée à reposer dans son tombeau et à être unie à ses cendres.

« Je ne parle pas des visites que nous fîmes à quelques tribus arabes, éparées dans la contrée : l'accueil que nous y reçûmes fut touchant. Les chefs, à qui notre intention avait été annoncée, vinrent à notre rencontre, sur leurs confins, à la tête de leurs cavaliers. Des paroles de bienveillance et de paix, des salutations tout amicales et de gracieux compliments furent échangés à l'aide de truchements : *Ce sont des amis*, leur dis-je, *qui viennent vous voir, qui vous apportent l'expression de leurs vœux pour vous et pour vos familles ; les bénédictions du ciel qu'ils demandent pour vous sont plus précieuses que l'or ; Dieu habite sous la tente des Arabes du désert comme dans le palais des rois*. Ils furent touchés de ces paroles, et je puis dire édifiés. Du lait nous fut offert dans des vases de bois, et chacun en but à son tour pour se conformer à l'usage. Tout était bien simple sous ces tentes. Des chiens en défendaient vivement l'entrée ; on ne parvenait qu'avec peine à leur imposer silence. Les animaux domestiques y étaient mêlés à la famille ; un jeune enfant, qui était né la veille, y reposait dans une écorce de liège ; tout y trouvait sa place. On avait, pour nous faire honneur, étendu sur le sol quelques tapis de poil de chameau ; mais quelque chose manquait à ce que cet accueil avait de gracieux et d'aimable. « Ah ! me disais-je, si ces étrangers, héritiers des mœurs et de la manière de vivre des patriarches, en avaient conservé la foi, ils seraient comme nous chrétiens ; au lieu qu'ils ne connaissent d'autre loi que celle de Mahomet ! » Hélas ! cette pensée était affligeante. Espérons que saint Augustin, revenant dans ces contrées qu'il a évangélisées et sanctifiées autrefois, y fera revivre et briller la lumière ; que ce sera le fruit de nos conquêtes et de nos travaux que Dieu bénit, et dont toute la gloire lui appartient ; *Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo, etc.* »

BULLETIN.

Les journaux que nous avons reçus contiennent un grand nombre de nouvelles religieuses intéressantes. Nous les publierons successivement dans les *Mélanges*. Le catholicisme poursuit le cours de ses conquêtes dans toutes les contrées du monde. Les conversions s'opèrent éclatantes et nombreuses en Angleterre, en France, en Allemagne. Les gouvernemens, par leur sage tolérance, souvent par leur protection directe, favorisent le mouvement des esprits, qui tendent évidemment au catholicisme. Après tant de commotions politiques et religieuses, après des milliers d'essais infructueux, d'utopies de tout genre et de toute couleur, après avoir usé sans succès des systèmes sans nombre, les esprits sont fatigués et cherchent à se prendre à quelque chose de fixe et de durable, pour s'arrêter dans cette pente rapide où ils sont entraînés. On, quoi de plus propre à reposer l'âme lassée d'un philosophisme aride, que l'unité immuable de l'église catholique? Pour tout esprit sérieux et de bonne foi le catholicisme n'est-il pas le dernier terme d'une philosophie bien entendue, le dernier mot de la véritable science, la dernière raison de l'homme et de tous ses mystères? Et ici nous ne parlons que de l'esprit, de l'intelligence humaine. Il n'offre pas moins de ressources à ces cœurs agités par l'irrégularité et les passions qu'elle enfante, et que dévore cependant un immense besoin de croire, de s'attacher à quelque chose de vrai, de bon, d'impérissable comme leurs désirs. Et voilà pourquoi de nos jours les ordres religieux en particulier sont mieux connus et partant mieux appréciés, les couvens plus nombreux et plus peuplés, les institutions catholiques et religieuses plus populaires et plus favorisées. Ce sont autant de refuges pour des hommes que le monde a cessé de tromper; c'est un asile assuré pour la vertu et la piété; c'est une vie d'étude pour l'ami de la vraie science; une vie de saintes affections pour les cœurs doués de tendresse et de sensibilité, et auxquels le monde n'a pu donner d'objet qui pût les remplir; c'est une vie de calme et de quiétude pour les amans de la solitude et des célestes contemplations; une vie de travaux et de sacrifice pour ces âmes ardentes qui sentent le besoin d'user leur activité dans les labeurs du zèle et de la charité; une vie de dévouement pour les cœurs nobles et généreux. Si le catholicisme nous disait toutes les agitations qu'il a apaisées, tous les désespoirs qu'il a calmés, tous les besoins qu'il a satisfaits, toutes les espérances qu'il a fait renaitre, tous les bonheurs qu'il a donnés; on comprendrait le mystère de son étonnante influence dans tous les tems et chez tous les peuples, mais à notre époque surtout; époque de transition, époque de calculs et d'examen, époque de systèmes et de découvertes, d'études et de recherches, et dont la religion seule possède le secret et peut prédire les résultats.

L'influence sociale du catholicisme ne saurait ce nier. Elle a cessé d'être une énigme pour les philosophes et les politiques chrétiens et consciencieux qui ont étudié son admirable économie. Nous avons au milieu de nous des hommes honorables, et que ne sont-ils encore plus nombreux, qui le comprennent parfaitement, et qui sont persuadés qu'en se constituant les champions du catholicisme ils le deviennent de l'ordre social et de la véritable liberté. Des protestans de bonne foi eux-mêmes n'ont pas craint de rendre au catholicisme un juste hommage sous ce rapport, et de proclamer ses titres au respect et à la confiance des peuples. Quelques-uns d'entre-eux, privés des lumières que donne la vraie foi, ont fait consister dans cette seule économie, le secret de la puissance supérieure qu'ils ne pouvaient lui dénier. Il n'y a que des ennemis, des hommes poussés par un aveugle fanatisme qui refuseront de rendre hommage à la sublimité de l'église catholique. Et ce caractère des ennemis de Dieu et de son église ne se trahit-il pas chaque jour par la faiblesse et le ridicule de leurs œuvres et de leurs moyens. Voyez plutôt, voici un trait récent.

Après avoir soudoyé de prétendus apôtres qui, à grand renfort de personnes et d'argent, ont été frapper à toutes les portes pour y jeter des bibles et des pamphlets hérétiques, et se sont essouffés à crier, par voies et par chemins, d'absurdes doctrines; après avoir offert aux fidèles catholiques la réduction de son symbole si abrégé et si favorable, de son code de morale si commode; après avoir jeté l'injure et la calomnie dans des journaux fauteurs de toutes les tyrannies, qu'a gagné la réforme? La honte et le désespoir d'avoir échoué complètement dans ses prodigieuses tentatives, et si complètement qu'elle vient de l'avouer de la manière la plus authentique à la fois et la plus plaisante. On nous assure en effet qu'à une assemblée d'un

grand nombre de ses membres elle a dit, ou plutôt *l'esprit* a dit par la bouche de quelque rév., qu'il était inutile de combattre plus longtems les fidèles catholiques de la façon dont on avait jusque-là combattu; qu'ils étaient aguerris au point de rendre désespérée toute conquête à venir. Il n'y a ruse qu'ils ne déjouent, manœuvres qu'ils ne connaissent, subtilités qu'ils ne mettent en défaut. Il opinait donc que désormais il fallait chercher autre part que parmi le peuple les convertissables; que les canadiens avaient une confiance aveugle en leurs évêques et en leurs curés; que si ceux-ci étaient protestans les autres le deviendraient infailliblement; qu'ainsi il était expédient de convertir prêtres et évêques d'emblée et tout d'abord. Et l'assemblée, illuminée soudain, d'applaudir à cette ingénieuse idée; et chacun de se frapper le front en s'accusant de n'avoir pas trouvé cela plutôt. En conséquence il fut résolu à l'unanimité d'envoyer un révérend à nos évêques d'abord et à chaque prêtre en suite. En sorte qu'à l'heure où nous écrivons ces lignes nous attendons ici chacun le nôtre.—Comment trouvez-vous cela? N'est-ce pas que ça ressemble à s'y méprendre à la fable du conseil tenu par les rats de ce bon M. de La Fontaine? La difficulté est d'attacher le grelot: bagatelle! Ces gens là sont d'une naïveté et d'une drôlerie impayables; décidément ils sont devenus très divertissans. Un homme de beaucoup d'esprit, et ce qui vaut mieux encore de beaucoup de foi disait: merci, mon Dieu, de n'avoir donné de si sots ennemis: c'est aussi notre prière.

Mais nous voilà bien loin des nouvelles apportées par le *Caledonia*. La misère et l'agitation des classes pauvres en Angleterre est toujours grande, malgré l'amélioration des affaires politiques et commerciales. La plaie hideuse du paupérisme ne pourra se cicatriser de longtems: il faudra pour cela autre chose que des protecoles et des lattes de coton.

Ce qui est plus consolant c'est le succès constant qu'obtiennent les idées et les doctrines catholiques en Angleterre et sur le continent d'Europe.

Nicolas en poursuivant le cours de ses persécutions, l'a le moment de sa ruine. Un journal annonce que plusieurs régimens polonais ont, dans une affaire récente, passé à l'ennemi, et ont fait des Russes un grand carnage. Quant à Espartero, la malheureuse victoire qu'il vient de remporter a détruit sa puissance aux yeux des politiques de tous les partis. Le bombardement de Barcelone retentira longtems: c'est l'événement le plus important qui soit arrivé depuis longues années, au dire de tous les journaux. Nous ne pouvons en faire apprécier tous les détails et toutes les circonstances, pour des raisons de convenance que la plupart de nos lecteurs sauront apprécier.

Les révoltés du Liban ont poursuivi le cours de leurs victoires, et, ce qui est plus difficile, ils ont su conserver leurs succès. On a traité avec eux sur un pied d'égalité, et ils seront à l'avenir gouvernés par des chefs de leur nation. C'est un triomphe de plus sur l'islamisme. La Russie fait ses efforts pour s'attacher ces indomptables montagnards; mais ses démarches n'ont servi qu'à favoriser leur émancipation; car ils ont invoqué la protection exclusive des gouvernemens catholiques.

Sur la foi d'un autre journal nous avons répété, comme un *en dit*, la démission de notre gouverneur; nous sommes heureux de voir démentir cette nouvelle par un grand nombre d'autres feuilles. Outre que le départ s'accordait peu avec les paroles de Son Excellence, il nous semblait d'une grande inconséquence politique. Nous attendons toutefois quo quelque chose de précis et de certain nous parvienne sur ce point.

Les journaux des Etats-Unis ont contredit la nouvelle, annoncée d'après eux, de la nomination du Dr. O'Connor à l'évêché de Charleston. Ils assurent que jusqu'à présent il n'a été envoyée de Rome aucune provision à l'occasion de ce siège.

Depuis quelque tems des mécontentemens régnaient parmi les ouvriers employés au canal de la Chine. On a expliqué de diverses manières la cause des troubles qui viennent d'éclater parmi eux. Selon la version qui nous a été faite, le prix convenu d'abord était trouvé trop bas par la plupart d'entre eux. De là une coalition pour ne plus travailler qu'au prix de trois shillings par jour; l'administration, dit-on, ne voulait accorder que deux shilling. Comme il arrive toujours dans des cas semblables, une partie des ouvriers refusa d'entrer dans la coalition; mais la parti de l'opposition était en majorité, et pour atteindre son but devait empêcher le travail. Ils mena-

gèrent donc ceux qui se soumettraient au prix des bourgeois ; des menaces ils en vinrent aux mains ; et sans ajouter une foi entière aux bruits évidemment exagérés de la mort de plusieurs ouvriers, il paraît certain que le sang a coulé, et que les mutins, forts de quinze cents hommes, la plupart armés, étaient assez menaçans pour déterminer les magistrats de Montréal à envoyer contre eux les troupes de la ville. Plusieurs compagnies partirent en effet samedi au commencement de la nuit. Mais à leur arrivée l'émeute était apaisée, et une compagnie reprit le chemin de sa garnison le jour même ; l'autre compagnie devait stationner quelque temps à Lachine pour maintenir et consolider le bon ordre. Malgré la présence des troupes la tranquillité ne dura pas longtemps. Le dimanche une nouvelle collision eut lieu, nous assure-t-on, à la suite de laquelle plusieurs hommes dangereusement blessés auraient été amenés à l'hôpital de cette ville, et un certain nombre des plus mutins auraient été faits prisonniers. L'armement universel de ces ouvriers, en apparence pauvres, fait en ce moment le sujet de singuliers commentaires. Nous attendrons de plus amples informations avant d'en parler. On dit que l'ordre est rétabli aujourd'hui ; mais pour combien de temps ?

P. S.—Au moment de mettre sous presse, un Mousieur Irlandais des plus respectables nous assure qu'il n'y a de vrai dans les rapports qui nous ont été faits que le haut mécontentement des ouvriers, et l'arrestation de 18 d'entre eux.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

—Sa Sainteté a désigné nommer le cardinal Mario Mattei secrétaire pour les affaires d'Etat intérieure, protecteur du chapitre du Saint-Venance de Camerino, et directeur des travaux de restauration de l'église dédiée sous le vocable de ce saint martyr.

—Sa Sainteté a désigné admettre Mgr. Cyrille Almeida e Brea, archevêque de Saint-Jacques de Cuba, au nombre des prélats domestiques et évêques assistants au trône pontifical.

FRANCE.

—MM. les archevêques et évêques présens à Paris et M. l'Internonce apostolique ont assisté, le jour de Noël, dans la métropole, à la grand messe exécutée en plain-chant. M. l'Archevêque a officié pontificalement. Les fidèles remplissaient non-seulement les nef, mais les galeries supérieures. On remarquait la messe et affluence dans toutes les églises.

—Mgr. Edouard Barron avait entendu parler en Amérique de l'établissement d'un nouvel institut, formé en France sous le titre de Congrégation du Sacré-Cœur de Marie pour la conversion des Noirs. En passant à Paris, lorsqu'il se rendait à Rome, il prit, mais sans succès, des renseignemens sur cet institut, où il espérait trouver d'autres auxiliaires pour la mission de Guinée. A son retour de Rome, le prélat a été plus heureux. Il vint de célébrer les saints mystères à l'autel de Marie, dans l'église de Notre-Dame-des-Victoires, et de se consacrer, ainsi que la mission des Deux-Guinées et de Sierra-Léone, au Cœur Immaculé de la sainte Vierge, lorsque les renseignemens qu'il désirait lui furent communiqués. Il a pu s'entendre avec le pieux fondateur de l'institut, M. Paul-Liberman, qui habite La Neuville, près Amiens, et nous avons lieu de croire que plusieurs prêtres de la Congrégation du Sacré-Cœur pour la conversion des Noirs iront seconder Mgr. Barron dans ses travaux apostoliques.

Des religieux de l'ordre de Saint-François, d'Italie, des ecclésiastiques irlandais, et des catéchistes luques, se sont mis également à la disposition du zélé prélat.

Les difficultés qu'oppose le climat n'arrête pas l'ardeur des missionnaires. Ils brûlent du désir de gagner à Jésus-Christ ces pauvres Noirs, réduits à une telle dégradation morale, qu'ils sont constamment dans un état complet de nudité. Quelques-uns seulement se ceignent les reins d'une toile, lorsqu'ils vont négocier avec les Européens sur les vaisseaux que le commerce attire dans leurs parages. Ces noirs sont, d'ailleurs, enclins au vol. Du reste, ils sont fort doux, et l'on peut fonder sur leurs bonnes dispositions des espérances pour leur conversion.

Nous avons vu un catéchisme composé dans leur langue, et qui contient les premières notions de la religion chrétienne.

En même temps qu'on travaillera à éclairer leur esprit et à réformer leurs mœurs, on s'occupera de les initier aux arts les plus nécessaires. Un moulin, des charrues et d'autres instrumens aratoires seront embarqués pour les Deux-Guinées.

—Sur la demande réitérée de Mgr. Donnet, le ministre des cultes vient d'accorder 150,000 fr., payables en plusieurs annuités, pour réparer la cathédrale de Bordeaux. Une part assez notable de ces fonds est destinée aux grosses réparations de la partie latérale de l'édifice, à l'endroit où doit être placé le mausolée du Cardinal de Cheverus.

—Depuis longtemps, dit un correspondant de l'Union catholique, les prêtres de la congrégation des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie, plus généralement connus sous le nom de prêtres de Picpus, société dont les missionnaires sont répandus dans les archipels de Gambier, de Tahiti, de Sandwich et

des Marquises, sentaient le besoin d'un moyen de transport qui les mit à même de visiter les divers peuples confiés à leur zèle, et de leur porter les secours spirituels et temporels qu'ils savaient leur être nécessaires. L'œuvre de la Propagation de la Foi accéda aux demandes qui lui furent présentées par Mgr. Rouhouse, évêque de Nilopolis et vicaire apostolique de l'Océanie Orientale, et ce prélat pria M. du Hausseille, armateur de Saint-Malo, de surveiller la construction du navire qui devait le ramener au milieu de ces chers néophytes.

Il y a quelques temps, l'armement du vaisseau touchait à sa fin. Sept missionnaires, sept cathéchistes et dix religieuses qu'il devait recevoir se trouvaient depuis quelques semaines réunis à Saint-Servan. Les missionnaires et les cathéchistes attendaient le moment du départ chez l'aumônier des dames des Sacrés-Cœurs, qui possédait dans cette ville un vaste établissement. Les dix religieuses qui devaient partir par le brick étaient descendues chez ces dames. Sept d'entre elles se rendent dans l'archipel des Sandwich pour s'y adonner à l'instruction de la jeunesse ; les trois autres doivent rester en Chili, où se trouvent déjà deux établissemens dirigés par des religieuses de cette même congrégation.

La fête de l'Immaculée Conception parut d'un heureux augure pour la bénédiction d'un navire destiné à porter dans l'Océanie des missionnaires, des cathéchistes et des religieuses consacrées aux Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie. Le digne curé de Saint-Malo voulut donner à cette cérémonie une solennité toute particulière : il invita Mgr. de Nilopolis à chanter la messe et voulut qu'il fût assisté par les missionnaires qui allaient l'accompagner ; il invita également Mgr. de Calcédoine, qui devait faire la bénédiction du navire, à adresser, après l'Evangile, quelques paroles d'édification à l'assistance nombreuse qui se trouvait réunie dans le lieu saint. Le prélat recommanda avec attention aux prières des fidèles et le vicaire apostolique et tous ceux qui devaient s'embarquer avec lui.

A l'issue de la grand messe, M. l'archevêque de Calcédoine et M. l'évêque de Nilopolis, précédés d'un nombreux clergé, se rendirent processionnellement au navire qui avait été pavoisé dès le matin. Les vaisseaux du port avaient également arboré leurs pavillons. Les quais, les remparts étaient couverts d'une foule nombreuse. Le brick qui allait être béni portait en tête du grand mât une longue flamme aux chiffres de Marie et de Joseph ; on distinguait parmi les pavillons celui des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie, et celui qui par les clefs et la tiare pontificale, rappelait la nacelle de Pierre.

La bénédiction terminée, *Pater noster stella* fut entonné, et on revint processionnellement à l'ancienne cathédrale de Saint-Malo, où la bénédiction pontificale, donnée par M. l'archevêque de Calcédoine, termina cette intéressante cérémonie.

Le brick le *Marie-Joseph* se mit en rade le jour de la translation de Notre-Dame-de-Lorette, et leva l'ancre le 13 décembre. Tous ceux qui étaient à son bord, à l'exception de l'équipage, appartenaient à la congrégation de Picpus.

—M. le curé de La Chapelle Saint-Sauveur écrit à l'*Univers*, sous la date du 23 décembre :

« Encore un nouveau trait de la miséricorde de Dieu, dû à l'intercession du vénérable dom Gaspard de Buffalo.

« J'ai dans ma paroisse une jeune personne âgée de vingt ans, nommée Jeanne Goupil, qui depuis six ans était tourmentée d'une maladie cruelle. Depuis quatorze mois elle ne quittait pas le lit. Elle avait subi les opérations les plus douloureuses, sans aucun succès. Les médecins venaient de déclarer qu'elle n'avait plus que pour quelques jours de vie.

« Je vais la voir, je lui lis les articles de votre journal qui rapportent les guérisons de Nire et de Plombières. Une neuvaine est résolue et fixée au 21 de ce mois. La veille, la malade est plus mal que de coutume ; depuis minuit jusqu'au matin suivant, elle n'a plus de pouls, plus de connaissance ; on la croit morte. A sept heures et demie commence la neuvaine : en ce moment elle recouvre ses forces ; à huit heures et demie, elle reçoit la sainte communion, demande ses habits, s'en revêt, se lève seule et dit ne plus éprouver la moindre douleur, et cela en présence d'une douzaine de personnes. Hier, 22, elle s'est levée à six heures, après un sommeil paisible, et s'est livrée au travail jusqu'à neuf heures du soir. Ce matin, malgré le mauvais état des chemins, le mauvais temps et la distance de deux kilomètres, (1) elle a voulu venir remercier Dieu à l'église. Elle y était rendue à sept heures : elle a entendu les deux messes et reçu la sainte communion. Il ne m'appartient point de qualifier ce fait, il est positif et fait sensation dans ma paroisse. J'attends le rapport des médecins ; je viens de leur écrire à ce sujet. Mon intention est d'en dresser avec eux le procès-verbal et de l'envoyer à Mgr. l'évêque de Nantes.

Agréer, etc.

PIQUET, curé.

—Le *Moniteur* publie un discours prononcé par le préfet de la Seine, le 24 décembre, dans la séance des notables commerçans, réunis au palais de la Bourse pour l'élection des nouveaux membres de la chambre du commer-

(1) Pour la dernière fois nous allons indiquer la valeur comparative des mesures linéaires, dont les noms sont employés par les journaux français. La base de cette mesure est le mètre, dix millièmes partie du quart du méridien terrestre, ou 36 pouces, 11 lignes, 296 millièmes de ligne (mesure française). On l'évalue communément à 3 pieds. Il s'emploie pour mesurer les surfaces, et remplace le pied, etc. Il se divise par fractions décimales. Le kilomètre se compose de mille mètres, comme son nom l'indique, et sert à mesurer les distances ; il remplace la mesure de lieue, et forme la 5me partie de la lieue marine. Ainsi les deux kilomètres, dont il est ici question, ne font pas tout-à-fait une demi-lieue marine, la plus longue de toutes, puisqu'elle contient 2,864 toises, et que la lieue de poste n'en contient que 2,000.

Ce magistrat y a présenté le tableau de son administration. Voici un passage qui doit fixer l'attention :

« Nos édifices religieux continuent à être l'objet d'une grande sollicitude. Le gouvernement préside à la restauration de la Sainte-Chapelle, et celle de Notre-Dame sera entreprise sous peu de temps. La Madeleine est ouverte comme l'ont été depuis quelques années Notre-Dame-de-Lorette et Saint-Denis-du-Saint-Sacrement. La ville fait achever l'église de Saint-Vincent-de-Paul, et bientôt commencera la construction de la nouvelle église Belle-Chasse, votée il y a trois ans. Presque toutes nos églises s'embellissent des travaux de nos meilleurs artistes ; plusieurs chapelles sont en cours d'exécution ou terminées à Saint-Philippe-du-Roule, à Sainte-Marguerite, aux Blancs-Manteaux, à Saint-Séverin, à Saint-Nicolas, à Saint-Merry, à Saint-Sulpice. Deux temples viennent d'être accordés aux églises réformées, l'un rue Chauchat, l'autre à Panthéon. La ville a dû contribuer également à la construction d'un nouvel édifice pour le culte israélite, l'administration et le conseil municipal étant pénétrés des devoirs qu'ils ont à remplir à l'égard des besoins religieux de tous les citoyens. »

Ainsi l'église de Panthéon est définitivement livrée aux protestans, au mépris de sa consécration et des raisons de convenance locale qui devaient déterminer à la rendre à sa destination première. Ce fait parle trop haut, pour que nous ne nous abstenions pas de toute réflexion.

Ami de la Religion.

— Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs que le savant et pieux évêque de Rennes vient de défendre expressément, dans l'Ordo de 1843, de changer désormais le rit romain dans les paroisses où il existe encore.

Français de l'Ouest.

— Le samedi, veille du premier jour de l'an, un salut solennel eut lieu dans toutes les églises et chapelles du diocèse de Paris, pour remercier Dieu des grâces obtenues durant l'année qui expire, et pour la supplier d'en répandre de nouvelles sur nous et notre patrie.

Ami de la Religion.

ALGÉRIE.

— Les enfans de Saint-Vincent-de-Paul viennent de reparaitre sur le sol africain, qu'ils n'avaient quitté que depuis quelques années. On sait que ce grand saint passa trois années sur cette terre inhospitalière, courbé sous les chaînes de l'esclavage. Son premier soin, après sa délivrance et son retour en France, fut de faire parvenir des secours et des consolations aux nombreux esclaves qui gémissaient dans les bagnes d'Alger, et dont il avait compris les malheurs en les partageant. M. Levaucher, premier consul de France à Alger, était l'un de ses premiers coopérateurs et l'un de ses plus distingués missionnaires. Il fixa son choix sur lui pour aller fonder dans cette ville un hospice en faveur des esclaves. Ayant péri à la bouche d'un canon par la cruauté des fanatiques musulmans, il fut bientôt remplacé par d'autres missionnaires formés comme lui à l'école de Saint-Vincent-de-Paul et qui continuèrent son charitable et sublime ministère. D'autres encore succédèrent à ces derniers, et, pendant deux siècles entiers, on les vit sans interruption donner au monde le plus beau spectacle que puisse offrir la charité évangélique, quoique la peste, la barbarie et le martyre fussent parmi eux de nombreuses victimes. Ce n'est que dans le livre de vie que l'on peut compter le nombre des esclaves qu'ils ont, pendant une longue suite d'années, consolés, soulagés, délivrés. Ce ministère de miséricorde ils l'exercèrent jusqu'en 1816, époque où la régence d'Alger cessa de réduire les chrétiens en esclavage. Alors la mission des Lazaristes en Barbarie n'eut plus d'autre but que de prendre soin des catholiques qui se trouvaient dans le pays ou que le commerce y amenait. En 1827, le gouvernement français, en déclarant le blocus d'Alger, donna ordre aux missionnaires Lazaristes qui y résidaient de rentrer en France. Là finit l'œuvre éminemment apostolique qui leur était confiée et que Saint-Vincent-de-Paul lui-même avait commencée.

Le gouvernement n'a pas cru que l'Algérie, en passant sous la domination française, dut être privée des services des hommes apostoliques qui y ont laissé de si glorieux souvenirs. Après quinze années d'absence, il vient de les rappeler à Alger ; et, pour rendre leur influence charitable plus puissante et plus salutaire, il a voulu qu'ils reparussent sur le sol africain en compagnie des Sœurs de la Charité, ces autres enfans de Saint-Vincent-de-Paul, si dignes émules de son dévouement, et que cette colonie appelait de tous ses vœux.

Vingt-et-une Sœurs de la Charité sont appelées par le gouvernement à remplir les divers services des pauvres civils à Alger. Douze ont été installées le 22 novembre dernier dans l'hôpital civil ; neuf se sont embarquées le vingt décembre pour l'Afrique. Elles vont prendre la direction d'une maison de charité à Alger. Elles y établiront trois classes externes, un ouvroir et un asile ; elles recevront les orphelines pauvres pour les élever ; elles auront une salle de pansement pour donner des soins aux Arabes de la campagne qui viendront les réclamer, et elles visiteront tous les malades indistinctement et leur porteront les remèdes et les secours dont ils auront besoin. Ces deux établissemens réuniront tout ce que réclame le soin des pauvres et des malades civils à Alger.

Quatre missionnaires lazarisistes sont déjà établis à Alger depuis le 12 novembre. Ils sont chargés de diriger les œuvres confiées aux Sœurs de la Charité, de leur donner les soins spirituels, ainsi qu'aux enfans de leurs écoles, de recevoir chez eux les élèves de théologie que produit le diocèse. Ils auront également la direction spirituelle des Frères des Ecoles chrétiennes

qui doivent prochainement être établis à Alger, et des enfans qui fréquenteront leurs écoles.

Ces œuvres sont le résultat d'un projet arrêté par le ministre de la guerre, le 7 juillet dernier, et provoqué par M. l'évêque d'Alger. Il est facile de prévoir l'influence qu'elles exerceront sur l'avenir de cette colonie, et les avantages que peuvent s'en promettre et la religion et le gouvernement.

ANGLETERRE.

— Mgr. de Wiseman, en revenant de Rome, a été chargé de remettre à M. Hardman, l'un des catholiques les plus riches et les plus zélés de Birmingham, un superbe crucifix, comme témoignage de la reconnaissance du Saint-Père pour les œuvres charitables qui ont placé si haut le nom de cet homme de bien dans l'estime des catholiques anglais. Ce présent étant accompagné d'une pièce ainsi conçue :

« Le soussigné, secrétaire de la S. C. de la propagande, ayant eu occasion dans une audience qui lui a été donnée, le 28 août dernier, d'exposer à S. S. Grégoire XVI les nombreuses et généreuses donations par lesquelles M. J. Hardman a enrichi l'église catholique dans le district central de l'Angleterre, notre Saint-Père lui a gracieusement accordé, à lui, ses parens et alliés, jusqu'au troisième et quatrième degré inclusivement, une indulgence plénière à l'heure de la mort, qui sera gagnée en invoquant dévotement le très-saint nom de Jésus, d'une manière mentale, s'il n'est possible de l'invoquer oralement.

« Il est, en outre, accordé à M. Hardman une indulgence plénière chaque fois qu'il recevra pieusement et dévotement les sacremens de la Pénitence et de l'Eucharistie.

« Sa Sainteté a, en outre, ordonné que le document qui confère à M. Hardman ce privilège soit envoyé en Angleterre comme un témoignage public de la bienveillante gratitude du Saint-Siège pour une personne d'un mérite aussi distingué.

« Donné à Rome, à l'office de la Sacré congrégation de la Propagande.
J., archevêque d'Edesse. »

La faveur dont M. Hardman vient d'être l'objet est en ce moment le sujet des commentaires de toute la presse anglaise.

RUSSE.

— On dit que l'ambassade de Russie, près la cour pontificale, a communiqué à cette dernière diverses nominations d'évêques faites par l'empereur Nicolas, mais que, jusqu'à présent, le saint père a refusé de les confirmer.

POLONNE.

— En Pologne, on regarde comme une chose certaine que, l'an prochain, les Israélites seront soumis à la loi du recrutement.

SUISSE.

— Pendant le mois de janvier dernier, les Jésuites ont donné une mission à Sursée. Les radicaux leur ont attribué des sermons, qu'ils ont répandus dans toute la Suisse allemande, et qu'ils viennent de traduire pour les répandre aussi dans la Suisse française. L'évêque de Bâle a averti tous les doyens de son diocèse d'avoir l'œil ouvert sur cette publication apocryphe.

— Le grand-conseil d'Argovie a arrêté qu'un établissement d'éducation serait érigé dans le couvent de Muri, que les professeurs seraient sous la surveillance du gouvernement, et payés par les revenus du monastère, que des bourses seraient accordées aux enfans pauvres, etc. Le dépouillement du scrutin a présenté une grande majorité en faveur du décret.

Le grand-conseil, qui se hâte de consommer son injustice avant que Lucerne soit investi de l'autorité directoriale, a autorisé la vente de différens terrains et de quelques bâtimens appartenant aux couvens, montant ensemble à près de 200,000 l. st. Plusieurs députés ont vainement fait observer que la diète avait prescrit le *statu quo* relativement aux biens des couvens ; vingt-cinq membres seulement ont protesté par leurs suffrages.

Le greffier Strubel, de Muri, se trouvant le 17 novembre en société de quelques individus qui avaient acquis les biens de couvens mis aux enchères disait ironiquement : « Je suis curieux de voir lequel de nous le diable prendra le premier. » On rit beaucoup de la plaisanterie. Trois jours après, le plaissant était frappé d'apoplexie et mourait sans avoir reçu les sacremens de l'Eglise.

CORSE.

— Mgr Casanelli d'Istria, évêque d'Ajaccio, s'est rendu en France, afin d'appeler l'attention du gouvernement sur l'état de ses séminaires, dont la prospérité importe au développement de la civilisation dans ce département isolé. Nous espérons que le prélat, à qui son zèle a fait entreprendre ce voyage, aura la consolation de gagner, auprès de M. le ministre de l'Intérieur, la cause de son petit séminaire.

Océanie.

— La lettre suivante, publiée par l'*Union Catholique*, et écrite par un officier qui fait partie de l'expédition du contre-amiral Du Petit-Thouars mettra nos lecteurs à même d'apprécier les services que MM. de Picpus ont rendus à la cause de la civilisation dans l'archipel dont la France vient de prendre possession.

« Les îles Gambier sont un groupe de petites îles dont quatre seulement sont habitées. Tout le groupe est entouré d'une ceinture de récifs de corail, dans laquelle il existe seulement trois interruptions que nous appelons en marine trois passes, et par lesquelles les vaisseaux peuvent entrer et venir mouiller en dedans. Ces îles sont gouvernées par un seul roi, qui a sa résidence dans la plus grande, appelée Mangareva.

« A peine notre ancre était-elle tombée, qu'une multitude de pirogues entourèrent notre navire. Nous fûmes en ce point plus surpris, lorsqu'au lieu

des cris ou plutôt des hurlemens habituels aux peuplades sauvages, nous aperçûmes de braves gens demi-rouge, demi-noirs, vêtus très-décemment, venir à nous en saluant très-respectueusement, et en nous offrant des bananes, de la volaille, du poisson, etc. Leurs manières quasi-européennes éveillérent notre curiosité, et nous nous empressâmes de nous rendre à terre, à l'île la plus proche...

«Honneur à jamais aux missionnaires, honneur à ces hommes qui se dévouent au bonheur des autres! Ils doivent être heureux et fiers du résultat qu'ils ont obtenu aux îles Gambier. Ils sont par le fait les souverains du lieu; car d'un seul signe de tête ils se font obéir, et de tous. Le père Laval nous fit visiter une multitude de cases, où toujours nous trouvâmes des hommes occupés à différens travaux, pendant que sur tous les points de l'île on en voyait d'autres se livrant à la culture du maïs et des diverses productions du pays. Les hommes sont vêtus à peu près comme nos paysans, avec des pantalons et des blouses de toile bleue. Leur tête est couverte d'un chapeau de paille. Les femmes sont moins bien; elles n'ont pour robe qu'une sorte de grande chemise, et portent leur cheveux en désordre sur leurs épaules.

«Cette île où nous débarquâmes en premier lieu est la plus petite de toutes, puisqu'elle a à peine trois lieues de tour; elle n'en possède pas moins une jolie petite église, bâtie en pierre, et près de laquelle est située la jolie petite habitation du père Laval.

«Nous nous rendîmes ensuite à l'île Mangareva pour faire visite au roi. Cette dernière île peut avoir huit à dix lieues de tour: au milieu s'élève une haute montagne; mais tout le littoral est couvert de cocotiers, d'ambres à pain, de tous les arbres délicieux des tropiques. En mettant pied à terre, nous fûmes, à notre grand étonnement, salués d'un coup de canon. Nous eûmes plus tard que cette pièce avait été donnée en présent par le roi Louis Philippe, et avait été apportée par le brick le *Pyllade*, qui nous avait précédés. Sa majesté insulaire et sa femme nous reçurent chez eux, et nous offrirent tous les rafraîchissemens possibles. L'autre missionnaire, le père Cyprien, nous fit voir, à son tour, tout ce que le lieu offre de curieux, et nous tombâmes vraiment d'étonnement en étonnement. Partout nous voyions des hommes occupés aux travaux de l'agriculture; dans de grandes cases se fabriquaient des toiles de coton et des chapeaux de paille. A chaque pas, on rencontrait des hommes doux et polis, des femmes réservées. Notre surprise fut logiquement le seul compliment que nous pussions adresser au Père Cyprien, et je ne sais s'il en pouvait souhaiter un meilleur. Il nous fit visiter l'église qui vient de se terminer; elle est construite tout en pierre et peut contenir deux mille individus. Ce sont trois maçons français qui ont présidé à sa construction. Le 26 mai, jour de la Fête-Dieu, nous descendîmes à terre, l'équipage en armes et les officiers en grande tenue, et nous allâmes inaugurer l'église par une messe militaire, qui parut produire une grande impression sur les naturels. Ils regardaient nos marins et nos soldats avec admiration; mais, au moment de l'élévation, la salve de toute l'artillerie parut un peu les effrayer, aussi bien que le roi, qui ne pouvait de même cacher son inquiétude lorsque nous fîmes, après l'office, l'exercice à feu devant lui. Peu de jours auparavant, il était venu dîner à notre bord, avec son oncle, l'ancien grand-prêtre. Nous le saluâmes de onze coups de canon, ce qui parut flatter le roi, qui du reste est assez insignifiant. Son oncle, au contraire, est fort remarquable, aussi bien par son intelligence élevée que par sa stature; il a bien six pieds et est gros à proportion. Il fit honneur à notre repas, en mangeant de tout de grand cœur; mais, lorsqu'on le pressait de boire, il s'y refusait. Nous avons encore remarqué là un résultat de l'influence exercée par les missionnaires; ils ont interdit l'usage du tabac et des liqueurs fortes, et ils sont obéis en cela comme pour le reste. On peut même dire que c'est à cette mesure qu'ils doivent le bien qu'ils ont obtenu.

«J'ai envie de finir ma relation des îles Gambier par une historiette qui vous amusera. Nous y avons rencontré un Français de condition, qui, à la suite de grands désordres, a quitté la France depuis longtemps déjà. Comme expiation, il s'est associé aux pieux travaux des missionnaires, et s'est livré principalement à l'éducation de jeunes sauvages. Il s'est même avisé de leur enseigner jusqu'au latin.—Après une longue promenade que j'avais faite mon fusil à la main, je ne savais trop où j'allais, lorsque je rencontrai un gamin de dix à douze ans, qui répondit aux signes par lesquels je me croyais obligé de lui demander mon chemin: *Viator, ecce iter tuum*. Jugez de ma satisfaction et de ma joie; je me crus dans la bonne ville où j'ai fait mes classes, et cependant, j'étais bien dans l'Océanie.

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

—Un journal de Dublin du 27 décembre dit:

«Le ministère de sir Robert Peel a envoyé à sir Charles Bagot une dépêche exprimant une satisfaction complète et non équivoque de sa politique et dans son ensemble et dans toutes ses parties. Sir Charles pourra trouver nécessaire de se retirer; mais il va sans dire que le gouvernement de la métropole aura soin d'envoyer à sa place un homme de vigueur et déterminé à suivre en tout la politique inaugurée par sir Charles Bagot.»

PLAN DE TAXES.—Comme la corporation a l'air de vouloir à tout prix imposer des taxes sur les citoyens et que, comme cela arrive le plus souvent, les petits taxés risquent de devoir payer pour les fredaines des grands, nous

allons proposer un projet d'impôts tels que nous les établirions de la part des petits si nous avions le pouvoir d'agir pour eux:

Nous exigeons donc par chaque année:—Des officiers du gouvernement un chelin par louis sur leur salaire. (Calculez le revenu.)

Sur un docteur allant à pied,	£1	0	0
Sur un docteur ayant cheval,	3	0	0
Sur un avocat ayant plus de 10 causes à la grand'cour,	15	0	0
Sur les autres,	2	0	0
Sur chaque huissier,	0	10	0
Sur chaque notaire tenant bureau,	1	0	0
Sur chaque notaire ayant cheval,	5	0	0
Sur tout homme ne faisant rien et tenant maison, cheval et domestique,	10	0	0
Sur chaque domestique (impôt sur le maître,)	0	10	0
Sur chaque servante du	0	10	0
Sur chaque oiseau, canari, serin, perroquet etc,	0	5	0
Sur chaque célibataire au dessus de 40 ans,	0	15	0
Sur chaque voiture ne servant pas à gagner la vie de son prop.	5	0	0
Sur tout homme portant un habillement de la valeur de plus £10	0	15	0
Sur chaque femme portant de la soie,	0	10	0
Sur tout meuble dans lequel il entre quelque matériel de production étrangère,	0	5	0
Sur chaque sofa (en sus)	0	5	0
Sur chaque sofa s'il contient quelque objet de manufacture étrng.	0	15	0
Sur chaque tapis venant de l'étranger,	0	10	0
Sur chaque piano fait dans le pays,	0	5	0
Sur chaque piano venant de l'étranger,	0	15	0
Sur chaque bal,	0	15	0
Sur chaque souper de plus de 10 personnes non parentes;	0	5	0
Sur chaque bijoutier,	1	0	0
Sur chaque aubergiste (vendant des bois-sons fortes,)	25	0	0
Sur chaque procès (la taxe à être payée par le poursuivant)	12	0	0
Sur chaque enterrement coûtant plus de 10 louis.	1	0	0

Nous pensons que ces taxes rapporteraient plus que celles que la corporation veut imposer et qu'elles seraient moins injustes. Si par hasard le public fatigué de payer venait à se conduire de manière à les éviter toutes, alors l'amélioration qu'elles auraient amenées vaudrait mille fois mieux que tout ce que pourrait faire le conseil avec cent mille louis par an.

Du Fantastique.

ROME.

18 décembre.—Contre toute attente, la duchesse et le duc de Leuchtenberg sont arrivés ici hier dans l'après midi, venant d'Ancône. LL. AA. étaient accompagnées de 54 personnes.

Elles sont descendues de voiture devant l'hôtel de l'ambassade de Russie, où des appartemens avaient été préparés pour les recevoir.

ANGLETERRE.

—Le *Sun* se plaint que la Chine ne puisse pas absorber beaucoup de produits anglais. En conséquence, dit-il, le commerce et l'industrie languiront tant que l'Angleterre ne trouvera pas des débouchés sur le continent ou en Amérique.

Le même journal estime que si le commerce de l'opium était entièrement supprimé, il y aurait une perte de 15 à 16 millions de dollars par an, relativement au commerce direct avec la Chine.

—On dit que les infirmités croissantes du duc de Wellington et les soins attachés à son nouveau grade de commandant en chef avaient engagé le noble lord à déclarer qu'il ne reprendrait pas la direction des débats parlementaires dans la chambre haute. On ajoutait que lord Stanley serait immédiatement appelé à la chambre haute pour remplacer Sa Grâce dans ses fonctions. Cette mesure, disait-on, rencontrerait de l'opposition de la part de quelques membres du cabinet, et lord Aberdeen surtout devait disputer à lord Stanley l'honneur de diriger les débats.

Nous pouvons assurer que dans la prochaine session du parlement le duc de Wellington conduira encore les débats parlementaires au nom du gouvernement, et qu'il n'existe pas actuellement de projet d'élever à la pairie lord Stanley, en avançant l'époque où il s'y trouvera naturellement appelé à titre héréditaire. *Times.*

—La plupart des feuilles anglaises annoncent que le ministre n'est pas dans l'intention de proposer des modifications à la loi des céréales.

—Le mariage du prince héréditaire de Mecklembourg-Strelitz avec la princesse Auguste de Cambridge aura lieu le printemps prochain. Le jeune prince, qui avait été en visite à Londres, est retourné sur le continent.

—S. A. R. le prince Albert, époux de la reine Victoire, sera, dit-on, nommé colonel des gardes-du-corps, en remplacement du vicomte Hill, décedé.

—Le *Globe* se raille des félicitations que le président adresse au peuple américain; puis, venant à la question du crédit, ce journal ajoute:

«Le président Tyler est bien étonnant d'être étonné que le gouvernement fédéral ne puisse pas emprunter: la naïveté est charmante.»

INCENDIE A LONDRES.—Un violent incendie a éclaté dans la nuit du quatorze au quinze décembre, au no. 17 de Little-Prescott-street, Goodman's-yard, Minorities. Cette maison était habitée par de nombreux locataires, et malgré la promptitude des secours, on a malheureusement à déplorer la mort

de dix personnes. Deux jeunes filles de vingt à vingt-deux ans, se sont précipitées d'une fenêtre du second étage, qui se trouvait à plus de trente-cinq pieds du sol : l'une s'est tuée en tombant, l'autre vivait encore, mais on l'a portée à l'hôpital dans un état désespéré.

—Des hordes d'incendiaires désolent en ce moment plusieurs comtés de l'Angleterre. Les assassins se multiplient avec une effrayante rapidité dans le comté de Tipperary, en Irlande, et les journaux de Londres annoncent que cette capitale est actuellement exploitée par des bandes de malfaiteurs.

NOUVEAUX.

—On écrit de l'île Maurice :

« La rage sévit dans la colonie, et les nouveaux affranchis continuent à propager cet horrible fléau : chaque Cafre, chaque Malgache tient ordinairement beaucoup à avoir un chien. Si tous les esclaves, quand ils étaient chez leurs maîtres, n'ont pu se procurer ce plaisir, il s'en sont amplement dédommagés depuis leur libération, et ils ont ainsi multiplié ces animaux dans la colonie de Maurice. D'un autre côté, ils les nourrissent très mal, souvent ne les nourrissent pas du tout, et les laissent vaguer. De là toutes les chances pour que les animaux soient attaqués par des chiens déjà atteints de la rage, et transportent en tous lieux cette épouvantable maladie.

« En somme, sous le rapport de l'agriculture, des finances et de son état moral, notre colonie présente la situation la plus déplorable depuis l'émancipation des esclaves. »

FRANCE.

Art. 2. Nul ne peut être nommé ministre d'état s'il n'est ou a été :

Ministre secrétaire d'état, chancelier de France, président de la chambre des pairs, président de la chambre des députés, maréchal de France, amiral, ambassadeur, grand chancelier de la Légion d'Honneur, premier président de la cour de cassation, procureur-général près la cour de cassation, premier président de la cour des comptes, vice-président du conseil d'état, gouverneur des Invalides, gouverneur-général ou commandant en chef d'une armée, commandant supérieur des gardes nationales de la Seine, premier président de la cour royale de Paris, procureur-général près la cour royale de Paris ;

Art. 3. Lorsque nous jugerons convenable de réunir auprès de notre personne un conseil privé, il sera formé :

1. Des princes de notre famille ayant atteint l'âge de la majorité ;
2. Des ministres secrétaires d'état en exercice ;

2. de ceux des ministres d'état que nous y aurons appelés par une convocation spéciale ;

Art. 4. Notre président du conseil des ministres et notre garde-des-sceaux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente ordonnance, qui sera insérée au *Bulletin des lois*.

Donné à Paris, au palais des Tuileries, le 23 décembre 1842.

LOUIS-PHILIPPE.

Par le roi :

Le président du conseil des ministres, ministre secrétaire d'Etat au département de la guerre.

Maréchal duc de DALMATIE.

RAPPORT AU ROI.—Sire, il importe à l'éclat du trône de Votre Majesté et à l'autorité de nos institutions, que les hommes qui ont rendu au roi et au pays d'éminents services, demeurent liés, par leur position comme par leur devoir, à Votre Majesté, et qu'elle puisse, dans les occasions où elle le jugera convenable, les appeler auprès d'elle et s'en entourer de leurs lumières.

C'est là le but que, dans tous les états bien ordonnés, on s'est efforcé d'atteindre par la formation d'un conseil privé qui, sans prendre aucune part à l'administration des affaires publiques, ni à l'action et à la responsabilité du gouvernement du roi, rallie autour de la couronne, quand il lui conviendrait de les appeler, des noms honorés et des talents éprouvés.

Rien ne convient mieux, d'ailleurs, à l'intérêt comme à la dignité de l'état, que d'assurer aux hommes qui l'ont bien servi, dans ses plus importantes affaires, une position qui réponde au rang qu'ils ont occupé, et où le roi peut les rappeler. L'oubli des services sied mal à une grande nation et à un gouvernement sage ; et ils s'honorent eux-mêmes en honorant avec impartialité le mérite et le dévouement de leurs serviteurs.

La cruelle épreuve, naguère imposée au roi et à la France, a rappelé, sur ces graves considérations, la sollicitude des ministres de Votre Majesté. La mesure que j'ai l'honneur de lui proposer leur paraît une conséquence naturelle et utile de la loi sur la régence. Si le roi daigne l'approuver, je lui demanderai l'autorisation de présenter aux chambres, dans le cours de cette session, les mesures financières nécessaires pour en assurer l'exécution.

Paris, le 23 décembre 1842.

Le président du conseil des ministres, ministre secrétaire d'Etat au département de la guerre,

Maréchal duc de DALMATIE.

ORDONNANCE DU ROI.

Louis-Philippe, roi des Français,

A tous présents et à venir, salut.

Sur le rapport de notre président du conseil des ministres, ministre secrétaire d'Etat au département de la guerre.

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Art. 1er. Ceux qui auront rendu à l'état, dans les hautes fonctions publiques, civiles ou militaires, des services éminents, pourront recevoir de nous le titre et le rang de ministres d'état.

—On vient d'appliquer, pour la première fois, l'éclairage par le gaz à l'une des églises de Paris, à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, rue Saint-Victor.

—Une colonie agricole va être établie à Clairvaux dans l'intérêt des jeunes détenus de cet établissement pénitentiaire. Cette fondation rappelle celle de Mettray, mais avec certaines modifications. Ainsi, les enfants, condamnés pour crimes ou délits, qui se trouveront employés aux travaux de la colonie nouvelle, n'en seront pas moins les détenus de Clairvaux, où, au sortir du travail, ils rentreront chaque soir ; cela n'a pas lieu à Mettray.

La ferme dont l'administration a fait choix pour cette destination est celle des forges du haut Clairvaux et des prés dits de la Moutardière, contenant ensemble 123 hectares en prés et terres labourables. Elle est louée 8,800 fr. par an jusqu'en avril 1843, et seulement 8,300 fr., à partir de ce dernier terme jusqu'en avril 1853. L'administration reprend le matériel et les bestiaux, et l'entrée en jouissance aura lieu dans le premier trimestre de 1843.

Les jeunes détenus qui ne travaillent pas à la ferme continueront à être employés aux travaux industriels en vigueur dans la maison centrale. Les travailleurs agricoles rentreront le soir à Clairvaux ; il en sera néanmoins excepté quelques-uns dont la présence continuelle à la ferme sera jugée indispensable. Les jeunes détenus, employés à la colonie, recevront un supplément de nourriture sur les produits de la ferme.

M. le directeur, sous-directeur et inspecteur de Clairvaux conserveront dans la colonie agricole les mêmes droits, les mêmes attributions que dans la maison centrale. M. le ministre de l'intérieur nommera un instituteur spécial.

STEAMERS FRANÇAIS TRANSATLANTIQUES.—On annonce que les 14 steamers que fait construire le gouvernement français, pour établir des communications avec les ports les plus importants du continent américain et des Indes occidentales, seront prêts à prendre la mer au mois de juin. Quatre feront le service entre le Havre et New-York. Les dix autres partiront de Cherbourg pour diverses destinations. Ces magnifiques navires réunissent, dit-on, toutes les qualités de confort et de rapidité nécessaires pour leur assurer le patronage des voyageurs, et ils peuvent, cependant, en peu de temps, être armés de 40 canons chacun. Le tarif des prix de passage n'est pas encore fixé ; mais il est certain qu'il sera de beaucoup inférieur à celui qui a été jusqu'ici établi sur les divers steamers anglais.

ALGERIE.—On commence dans le Sahel une seconde zone de colonisation. Le territoire d'Ouled-Fayet présentant toutes les conditions nécessaires à l'établissement d'une population européenne, il sera créé un village de 50 familles sur l'emplacement occupé par les anciennes tribus d'Ouled-Fayet et Deschionel.

Une lettre particulière d'Alger donne les détails suivants sur les dernières opérations militaires :

« Dans la journée du 2 décembre, les trois colonnes de la division d'Alger, qui avaient agi séparément, ont fait leur jonction sur l'Oued-Kechab, au pied de l'Ouanserri. La ville, l'arrête-garde de la colonne de droite avait été engagée pendant quelques heures avec 3 500 Kalybes de la tribu des Beni-Ouarac. Cet engagement était, du reste, de peu d'importance ; deux hommes seulement ont été légèrement blessés.

« Le général Changarnier a reçu la soumission de toutes les tribus que sa colonne a traversées (colonne de gauche) ; il les a toutes imposées en orge et en blé. Cet officier-général a pu même fournir 200 sacs d'orge à la colonne de droite, commandée par le lieutenant-général Goyon d'Arc. Une petite razzia, exécutée par une partie des troupes du général Changarnier, pendant la nuit du 2, a produit près de mille têtes de bétail.

« Les colonnes se sont divisées de nouveau le 3, et se sont donné rendez-vous pour le 9 ou le 10, sur l'Oued-Rio, dans la tribu des Beni-Ouarac. Les projets du gouverneur sont de se rendre ensuite à la Mina, où l'expédition se ravitaillera au moyen des ressources existant à Mostaganem. Elle touchera probablement à Tenez, au retour, et ensuite à Cherchell, pour rentrer de là à Alger.

« Le temps est toujours magnifique. A la date du 6, les colonnes jouissaient de la même température. Cela nous fait espérer qu'il en sera de même pendant toute la campagne, qui ne pourra être terminée avant les premiers jours de janvier prochain. »

Oran, 19 décembre.—Les troupes de la division de Mascara sont en campagne ; M. le général Lamoricière doit concourir avec sa division à l'expédition dirigée par le gouverneur-général contre les tribus de l'Ouanserri.

La brigade de Mostaganem, sous les ordres du général Gentil, est en campagne depuis les derniers jours de novembre. Cette colonne a, pour mission, d'appuyer les opérations de la division de Mascara.

Les lettres de Tlemcen, en date du 7, annoncent que les troupes de la colonne Bedeau sont occupées à faire la route du pont de l'Isser à Tlemcen.

ESPAGNE.

—S. M. le roi de Sardaigne vient de donner à M. de Lesseps, consul de France à Barcelone, et à M. Gattier, commandant de la station française, la croix de Saint-Maurice, pour témoigner sa satisfaction de la conduite qu'ils ont tenue envers les sujets sardes, et des services qu'ils leur ont rendus lors du bombardement de cette ville.

—On ne croit pas que la contribution frappée sur Barcelone puisse être levée, tant elle rencontre de résistance. On n'a pas même la ressource de faire vendre à l'encan les meubles des refractaires, faute d'acquéreurs qui veuillent les acheter.

—On a mis en prison à Gironne, les mères des jeunes gens qui étaient en fuite et contre lesquels des ordres d'arrestation avaient été donnés.

—Le régent fait entasser dans la Catalogne et en Aragon tout ce qu'il a de meilleures troupes. Ce n'est pas seulement pour contenir ces provinces, mais pour paraître prêt à tout événement contre la France.

—On mande de Barcelone qu'à la date du 19, il y avait trente-sept condamnés en chapelle pour être fusillés après avoir reçu les consolations de la religion.

—On écrit de la frontière d'Espagne, le 15 décembre :

« La terreur continue à Gironne. Un grand nombre d'habitans de Figuières, où beaucoup d'arrestations ont eu lieu, se sauvent dans les montagnes ou en France. Des voyageurs arrivés de Gironne ont raconté que Zurbano avait fait fusiller quatre personnes le 21. Cependant il était malade et ne quittait pas le lit. »

—Les Français résidant à Barcelone, pour témoigner leur reconnaissance à M. de Lesseps et au commandant Gattier, ont voté l'offre d'une médaille d'or au premier et d'une épée à poignée d'or au second.

—On annonce qu'Espartero, en quittant Sarria, a laissé des instructions assez modérées au nouveau gouverneur-général, et qu'il lui a permis d'adopter le sort de Barcelone. Il est bien temps, vraiment !

—On calcule que près de la moitié des habitans de Barcelone a quitté cette ville pour de refugier tant en France que dans les provinces. Il va sans dire que c'est la portion riche et aisée de la population qui a déserté ce malheureux séjour, où il ne reste guère que des ouvriers sans travail et sans pain.

RUSSIE.

—Le cartel conclu entre la Russie et la Prusse a été prorogé par un ordre du cabinet du 17 août. On a donc annoncé à tort qu'il était expiré. Il est, au contraire, toujours en vigueur, et le président de la régence de Silésie n'a fait savoir aux autorités que tout déserteur russe devra être renvoyé au de là de la frontière.

PRUSSE.

22 décembre.—On assure que l'on doit construire, par ordre du roi, à Sans-Souci, un théâtre grec. Il doit y être représenté, dans les beaux jours, en plein air, les chefs-d'œuvre du répertoire des anciens auteurs grecs.

ALLEMAGNE.

—D'après une lettre publiée par la *Gazette d'Augsbourg*, la Prusse et l'Autriche se seraient jointes à la France et à l'Angleterre en ce qui concerne le maintien du *statu quo* en Sicile.

SUISSE.

—Il est question à B. de introduire dans ce canton le système monétaire français.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE, 7 décembre. — Nous recevons des lettres de la Syrie qui nous annoncent qu'Omer-Pacha, après avoir été battu par les Druses commandés par Shible-el-Arian, a été forcé de se retirer dans Deir-el-Kamar, où il est cerné par l'ennemi.

Le pacha de Beyrouth, ayant été informé de ce fait, ordonna immédiatement à un bataillon d'infanterie et à 500 Albanais de s'embarquer pour Saïda. Toutefois, l'embarquement des Albanais n'ayant pu s'opérer, ceux-ci, revenus à terre, se révoltèrent parce qu'on ne leur avait point payé la solde arriérée. Le pacha leur donna aussitôt quelque argent.

Les Druses exigent la mise en liberté de leurs chefs, et la réintégration de l'émir Béchir.

Les Turcs, pressés par la nécessité, sont entrés en négociation avec les Druses et paraissent disposés à leur faire quelques concessions. Es-saad-Pacha s'est mis en marche avec 5 bataillons d'infanterie et 1000 Albanais, pour délivrer Omer-Pacha.

Les Maronites se tiennent tranquilles : on dit que les Prussiens leur ont demandé de l'argent et de la poudre, et se sont imposés la tâche de terminer seuls la lutte. Il importe de remarquer que la principale fabrique de poudre de la montagne appartient aux Lazaristes français, et que les fidèles tirent sur les infidèles avec de la poudre fabriquée sous la protection française.

Gazette de Leipzig.

CORSE.

—Une députation de la ville de Corte, composée de MM. Casella, Guelfucci, avocats, et Varèse, professeur de dessin ; s'est rendue à Florence pour remercier Joseph Napoléon de l'offrande de cinquante tableaux de la galerie du cardinal Fesch. Il a répondu à l'allocution de M. Casella et a ajouté au don qu'il a déjà fait à sa ville natale son buste en marbre, ouvrage original de l'immortel Canova.

CE N'EST PAS UN CONTE EN L'AIR.

J'étais, moi sixième, dans l'intérieur d'une diligence ; je devais rester trois jours et deux nuits enfermé dans ce trou à quatre roues. Par un hasard bien rare, je trouvais pour compagnons d'infortune des gens spirituels et bien élevés.

La conversation vint à tomber sur les périls auxquels chacun de nous avait été exposé : un marin avait trois fois fait naufrage, et un jour, dans les mers de l'Inde, en sautant à l'abordage, il avait été jeté à l'eau à quelques brasses de la gueule béante d'un requin ; un officier de zouaves, saisi par un Bédouin, allait être décapité ; déjà le fatal yatagan pénétrait les vertèbres de son cou, lorsqu'une balle française vint le sauver en brisant la tête

de l'Arabe ; un troisième interlocuteur avait été lancé à une hauteur prodigieuse lors de l'explosion d'un bateau à vapeur américain.

—Quant à moi, Messieurs, nous dit un jeune homme maigre et pâle qui, jusque là, avait gardé le silence, je n'ai point navigué, je n'ai jamais vu le feu, et je me suis trouvé dans une situation plus critique peut-être qu'aucun de vous ; elle avait du moins le mérite de la nouveauté.

J'étais à Bruxelles, il y a quelques années ; hardi, téméraire, avide d'émotions, je voulus faire avec un de mes amis la partie d'une ascension aérostatique. Au moment fixé, mon camarade me manqua de parole ; j'allais seul quitter la terre, lorsqu'un inconnu, sortant du cercle des spectateurs, me supplia de lui permettre de m'accompagner. Il me fit les plus vives instances à cet égard ; il me promit avec serment de se conformer de point en point à tout ce que je prescrirais ; je consentis.

Il s'élança dans la nacelle ; son air était radieux : je donnai aussitôt l'ordre de lâcher les cordes, et quelques secondes après, nous étions déjà au dessus de la cime des arbres.

Mon compagnon ne manifestait pas le plus léger symptôme d'inquiétude ; il était assis dans notre siéle et dangereux asile avec autant de calme et de sang-froid que s'il se fut enfoncé dans un bon fauteuil, y cherchant le repos que réclame la digestion d'un succulent dîner. Semblable à l'oiseau, il paraissait se complaire dans son élément. Afin de faciliter notre ascension, je vidai un des sacs de sable dont je m'étais muni ; il en parut enchanté et me pria de me débarrasser de ce qui me restait de lest.

Je refusai ; il insista ; je lui demandai pourquoi il tenait si fort à s'élever à une si grande hauteur.—Je crains, répondit-il, que l'on me reconnaisse.

Je crus avoir affaire à un original qui avait entrepris ce voyage aérien par un coup de tête, par un mouvement irrésistible et qui redoutait que la chose ne parvint à la connaissance de sa famille ; je l'assurai qu'il n'y avait aucun risque que de terre, l'on put distinguer ses traits.

Sourd à toutes mes raisons, il exigea avec une nouvelle véhémence que j'allégeasse la nacelle de son lest. La chose était impossible ; nous étions déjà fort élevés ; le vent nous poussait du côté de la mer, et je n'étais pas sans inquiétudes ; je lui enjoignis avec humeur de rester tranquille et de se tenir coi. Il murmura entre ses dents quelques paroles entrecoupées et je le vis lancer son chapeau en l'air ; il ôte ensuite son habit et lui fait prendre la route qu'avait déjà parcourue le chapeau.—Bien ! bien ! s'écrie-t-il ; nous sommes moins chargés à présent ; nous irons micux ; et il se met à dénouer sa cravate.

—Mais qu'avez-vous donc, lui craint-je ; eût-on un télescope, on ne pourrait d'en bas savoir qui vous êtes.—Ne vous en flatiez pas trop, me répliqua-t-il, ils ont de bons yeux chez le docteur Van Espen.

C'était le nom d'un médecin qui tenait une maison de santé célèbre, et consacrée spécialement à la guérison des maladies mentales.

—Est-ce que vous connaissez le docteur Van Espen ? fis-je.—Si je le connais ! voici deux ans que l'on m'a logé chez lui ; j'y ai été maltraité de toute façon : saigné, purgé, arrosé d'eau fraîche, contrarié sans relâche. Jamais on ne m'y a laissé maître de mes actions. J'étais là comme au cahot. Je suis parvenu à m'échapper ce matin de ce séjour maudit ; maintenant je suis tranquille, l'on ne m'y reverra jamais.

La chose était sûre, je me trouvais à côté d'un aliéné, dans une fragile nacelle qu'enlevait un aérostat, et j'étais à mille ou quinze cents mètres de hauteur ! Je restai un instant anéanti, glacé d'effroi. Une soudaine fantaisie de mon camarade, une velléité funeste de sa part, une lutte entre nous, et c'en était fait de nous deux. Il répétait avec fureur son cri si alarmant pour moi : plus haut ! plus haut ! plus haut ! Il se dépouillait avec rapidité de ses vêtements, il les jetait aussitôt. Je le regardais faire d'un œil hébété, je ne lui adressais aucune observation, je voyais trop bien que ce serait une peine perdue, et je craignais de le mettre en colère.

Jugez de ce que je dus éprouver lorsqu'après qu'il eut ôté ses bas, je le vis se tourner vers moi : me toisant d'un œil farouche, il articula d'un ton de conviction : « Nous avons encore dix mille lieues à faire : il faut que l'un de nous se débarrasse de l'autre. »

Ses cheveux se hérissaient, ses mains se contractaient ; il était d'ailleurs beaucoup plus robuste que moi ; je ne pouvais songer à lui opposer la moindre résistance.

Si j'avais eu sur moi un pistolet, un poignard, je n'aurais pas hésité à lui brûler la cervelle, à lui percer le cœur d'un coup qu'aurait assuré le désespoir ; croyez-vous que le moraliste le plus austère eût été en droit de me blâmer ? j'étais sans armes.

Jamais dans les angoisses du cauchemar, dans les rêves de l'imagination la plus assombrie, je ne m'étais figuré situation pareille à la mienne ; elle n'avait pas d'exemple.

J'aurais voulu être à la merci d'un antropophage, j'aurais désiré me trouver nez à nez avec un tigre à jeun ; tout, plutôt que d'être là, au pouvoir d'un insensé auprès duquel prières, supplices, observations, raisonnemens, étaient superflus.

Je le vis, sans essayer de m'y opposer, saisir et précipiter nos trois sacs de lest, le ballon s'éleva alors avec une rapidité de plus en plus effrayante, il avait déjà atteint une hauteur à laquelle je n'imaginai pas qu'on pût arriver, la terre avait disparu ; d'épais nuages roulaient au-dessous de nous, s'élevaient sur nos têtes, nous cernaient de toutes parts, un froid mortel me saisissait et nous mentionnions toujours.

Le fou paraissait mécontent, il se parlait à lui-même; nous n'allons pas, nous n'allons pas, murmura-t-il entre ses dents: tout d'un coup se retournant vers moi: "Êtes-vous marié! êtes-vous père? me dit-il.—J'ai une femme et neuf petits enfans que ma mort laisserait sans pain, repliquai-je au plus vite.—Et moi, s'écria-t-il avec un rire affreux, avec un éclat dans ses prunelles qui me fit frissonner de la tête aux pieds, j'ai trois cents femmes j'ai cinq mille enfans; je les aurais déjà rejoints si le double poids que porte ce balon n'avait pas ralenti son essor; ce retard m'exaspère.

—Peste! répondis-je au hasard et toujours désireux de gagner du tems, votre famille est nombreuse? où est-ce qu'elle demeure?—Dans la lune; c'est là que je vais; j'y serai rendu tout de suite dès que je me serai débarrassé de toi; allons, tu me gênes; je te souffre là depuis trop longtems; va-t-en et bien vite.

Le ballon montait avec une rapidité nouvelle. Je n'en entendis point davantage; il se jeta sur moi, je sentis ses bras de fer qui m'entouraient, qui me soulevaient..."

En ce moment même, un cri effrayant se fait entendre; une affreuse secousse se fait sentir; la diligence va fait d'acroccher la roue d'une lourde charette de roulage; elle avait versé; nous roulons pêle-mêle; nous sommes déposés dans un fossé plein d'une boue épaisse, plus noire que l'encre.

Nous en fûmes, pour la plupart, quittes pour des contusions assez légères; mais l'aéronaute, dont le récit avait été si brusquement interrompu, eut le bras gauche cassé. Il s'était, dans sa chute, trouvé en contact avec un pavé.

Nous déposâmes ce pauvre diable au premier village; il fut remis à un officier de santé qui acheva probablement de l'estropier; nous continuâmes notre route. Je ne l'ai jamais revu depuis.

Je m'adresse à lui, par la voie de la presse, pour le prier de me faire savoir comment il sortit d'un mauvais pas si périlleux.

LE LADY'S WREATH,

OR FORTY LADIES MAGAZINE,

EST LE TITRE D'UN NOUVEL OUVRAGE,

PUBLIÉ CHAQUE MOIS A PHILADELPHIE, AU TRÈS BAS PRIX DE UNE PIASTRE PAR ANNÉE.

LE but de cet ouvrage est de fournir, à bas prix, un magasin, qui sous le rapport du mérite littéraire et de l'ouvrage mécanique égalera les meilleurs magasins à trois piastres. Chaque numéro contiendra au moins quatre-vingt-huit pages (S^o) de matière à lire, entièrement originale, provenant de la plume des écrivains mâles et femelles les plus distingués du jour. Une ou deux superbes gravures sur acier, sera donnée dans chaque numéro, et aussi, une série de belles gravures enjolivées et richement coloriées que l'on prépare maintenant, décidément les plus belles séries d'embellissements qui aient jamais été publiées dans aucun magasin. Une ou plusieurs pages de musique nouvelle et populaire seront données dans chaque numéro. Il sera imprimé avec du caractère neuf, fondu expressément pour ce but, et sur papier blanc fin. L'ouvrage est déjà rendu à son troisième numéro, et jusqu'à présent le résultat a prouvé que le désir, de publier un magasin d'un mérite littéraire supérieur et d'un fini élégant au bas prix d'une piastre par année devait être suivi d'un succès complet.

Notre liste de souscription est actuellement double de celle d'aucun magasin des Dames à une piastre, et des CENTAINES SONT AJOUTÉES CHAQUE SEMAINE.

On vient de s'assurer l'aide de nouveaux contributeurs d'un talent connu et reconnu, et les publicateurs sont déterminés à n'épargner aucune peine ou dépense pour rendre l'ouvrage digne du patronage du public de toute manière.

SOCIÉTÉ POUR SOUSCRIRE ET PREMIUMS.

Pour l'avantage des voisins, et pour faciliter les remises, nous enverrons lorsqu'on aura remis FRANC DE PORT.

- 7 copies de THE WREATH, un an, pour - - - \$5 0 0
- 4 copies de do et aucun magasin à trois piastres - - - \$5 0 0
- 5 copies de do et aucun journal de la semaine de Philadelphie \$5 0 0
- 15 copies de do - - - \$10 0 0
- 10 copies de do et aucun magasin à trois piastres - - - \$10 0 0
- 10 copies de do et vie de Washington par Nos. par Spark \$10 0 0
- 10 copies de do et romans de Scott - - - \$10 0 0
- 10 copies de do et ouvrages de (Boz) Dickens - - - \$10 0 0
- 20 copies de do et n'importe quel ouvrage ci-dessus nommé \$15 0 0

Adressez DREW et SCAMMELL, PUBLICATEURS, 67 South third St. Philadelphie.

Les Editeurs qui donneront quelques insertions à l'annonce ci-dessus, et qui enverront les numéros la contenant MARQUÉS AVEC DE L'ENCRE, aux Publicateurs, recevront l'ouvrage pour un an.

Les Editeurs qui donneront cinq insertions à l'annonce ci-dessus et qui y appelleront l'attention du public EDITORIALEMENT, recevront, en outre, le dix-neuvième volume du KNICKERBOCKER, commençant en janvier, 1842

AVIS.

UNE INSTITUTRICE capable et bien recommandée trouverait de l'encouragement dans la paroisse de RIGAUD, S'adresser à M. le Curé de ce lieu.

LIVRES NOUVEAUX.

LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir une belle collection de LIVRES DE RELIGION, DRIOTS, MEDICINE, LITTÉRATURE, &c. &c. &c.

AUSSÍ,

IMAGES, CHAPELETS, MÉDAILLES, &c. &c. &c.

Il se charge à l'ordinaire de préparer des REGISTRES de Paroisse, de 12 400 feuillets.

E. R. FABRE.

Montréal, 18 Nov., 1842.

J. N. WALKER,
MACHINISTE ET MANUFACTURIER DE
PRESSES,
RUE NOTRE-DAME,
VIS-A-VIS L'ÉGLISE DES RÉCOLLETS.

INFORME respectueusement les MAITRES-IMPRIMEURS qu'il est prêt à exécuter des ordres pour des PRESSES si, les mieux approuvées, faites à des prix aussi modérés que ceux de New-York, donnant à l'acquéreur l'avantage de les recevoir sans impôt.

Les personnes désirant encourager l'industrie des habitans dans le pays, et en même tems se procurer des articles parfaits, sont priées de passer à l'imprimerie de M. JOHN LOVELL, dans la rue St. Nicholas, pour y examiner une PRESSE, maintenant en usage, faite par M. J. N. WALKER.

Montréal, 15 Novembre 1842.

Nous les soussignés, Imprimeurs, certifions que nous avons examiné une PRESSE, maintenant en usage, faite par M. J. N. WALKER, de Montréal, que nous croyons être égale en perfection à aucune importée de New-York, aussi propre pour les divers ouvrages du métier qu'aucune des Presses généralement un usage à présent dans la Province.

- | | |
|-----------------|------------------|
| JAMES STARKE, | J. E. MILLER, |
| JOHN LOVELL, | PETER GRANT, |
| LOUIS PERRAULT, | DONALD McDONALD, |
| JOHN C. BECKET, | JOHN AIRMAN, |
| JOS. PERRAULT, | L. C. LANTHIER, |
| JOHN GIBSON, | H. PERKINS, |
| THOS. EVANS, | A. T. HOLLAND, |
| F. CINQ-MARS, | JOHN WILLIAMS, |
| LEWIS MCCOY, | L. DUVERNAY. |

Liste des prix même que ceux de New-York.

- | | |
|------------------------|-------|
| Impérial No 5. | \$300 |
| " No 4. | 275 |
| " No 2. | 260 |
| " No 1. | 250 |
| Super Royal. | 240 |
| Modium. | 230 |
| Foolscap. | 130 |

Presses à copier, Machine à imprimer, et tous les Outils d'Imprimerie et de Relieurs, faits au plus court avis.

Les Editeurs de papiers achetant des Presses, sont prêts d'insérer l'avertissement ci-dessus une fois par semaine pendant trois mois et de charger le montant à J. N. WALKER.

Montréal, 15 novembre 1842.

M. R. TRUDEAU,

APOTHECAIRE.

VIENT de recevoir un petit assortiment d'ARGENTERIE POUR ÉGLISES, telles que CALICES, CIBOIRES, BURETTES, FONTAINES-A-BAPTÊME, ENCENSOIRS, GARNITURE D'AUTEL, &c. &c. pour lesquels il sollicite l'attention de Messieurs de Clergé. Il a aussi en main un grand assortiment d'ÉTOFFES, GALONS & FRANGES d'OR, d'ARGENT ET DE SOIE. Aussi TROIS LAMPES D'ÉGLISE.

Montréal, 10 novembre 1842.—3m.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire ou Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

On s'abonne au bureau du journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

- Prix des annonces:—Six lignes et au dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7½d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 4d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 6d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE, PIRE DE L'ÉTOFFES.
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET,